

APPEL À CANDIDATURES

Projet « bi-EAU-diversité » à destination des écoles primaires du bassin de l'Ardèche et du Chassezac Année scolaire 2017-2018

Pendant toute une année scolaire,
guider vos élèves à la découverte des rivières et de leurs richesses,
accompagner votre classe pour des sorties de terrain,
valoriser leurs apprentissages par des écrits journalistiques,
... ça vous tente ?

Ce projet sur les rivières et la biodiversité vous propose un cadre,
un accompagnement humain et une prise en charge financière.
Allons voir plus en détails :



UN OBJECTIF COMMUN

L'objectif de ce projet est

- la découverte et la sensibilisation des enfants à la rivière ;
- aux enjeux du lien entre la rivière et les usages de l'eau ;
- ainsi qu'aux liens au sein d'un bassin versant.

Il propose un cadre et un accompagnement pédagogique aux enseignants et à leurs classes pour une réflexion sur l'importance de la préservation de la biodiversité et des milieux naturels du territoire et sur l'importance de la qualité des milieux naturels, support de nos activités et de l'économie touristique ardéchoise.

A QUELLES CLASSES S'ADRESSE CE PROJET ?

Le projet s'adresse à des élèves d'écoles primaires de niveau cycle III.
(le projet et les objectifs pourront être adaptés en cas de classe unique multi-niveaux)



UNE PROBLÉMATIQUE SUR UN THÈME AU CHOIX :

Autour de la problématique chapeau et des objectifs commun du projet, l'enseignant formulera la problématique de son choix et développera avec sa classe son propre projet en choisissant parmi les 4 thèmes proposés ci-dessous :

Comment les rivières influent-elles sur la vie (des hommes, mais aussi des animaux et des végétaux) sur notre bassin versant ?	
Les 4 thèmes au choix :	Exemples de déclinaison de la problématique :
1- Adaptation à la sécheresse (sec ou mouillé, il faut s'adapter !)	Comment les animaux des rivières et les plantes font quand il y a moins d'eau ? et l'homme ? Comment la quantité d'eau dans la rivière (et ses variations) influe-t-elle sur les animaux et végétaux qui y vivent ? <i>Sur notre bassin versant, c'est quand il y a le moins d'eau qu'on en a le plus besoin... Entre les plateaux calcaires et secs, les pentes des falaises abruptes et les méandres de la rivière, on pourra observer une multitude d'espèces, animales et végétales, adaptées à leurs milieux de vie ; on pourra poursuivre la réflexion en recherchant les méthodes et pratiques économes en eau qui s'inspirent de la nature (éviter les fuites – adapter son comportement – investir)</i>
2- Continuité écologique (et si on pouvait courir dans les couloirs ?)	Pourquoi les animaux se déplacent dans les rivières ? quelles conséquences s'ils ne peuvent plus le faire ? <i>La notion de corridor écologique permet de comprendre pourquoi et comment les espèces animales et végétales fonctionnent grâce à la continuité de la rivière et de ses berges. Dans nos rivières, des espèces emblématiques comme l'Apron ou l'Alose (poissons migrateurs) sont protégées, des seuils et des passes à poissons en projet ou aménagées peuvent être observées.</i>
3- Biodiversité de la rivière (de la plus petite bête à la plus grosse (nous) : c'est fou ce monde qui habite la rivière !)	Quels animaux, petits et grands, vivent dans nos rivières ? que nous apprennent-ils sur leur qualité ? Comment la qualité de l'eau de la rivière influe-t-elle sur les espèces qu'on y trouve ? et inversement ? <i>Observer et étudier une ou plusieurs espèces animales des rivières, se demander les liens qu'elles ont entre elles, ce que signifie leur présence (signe d'une rivière de qualité car espèce exigeante), la raison de leur protection, de leur rareté... Sur notre bassin, on trouve toutes les petites bêtes de la rivière, mais aussi la Loutre, le Castor, l'Apron, l'Alose, les Libellules, la Tortue Cistude d'Europe, des Chauves-souris...</i>
4- Crues et inondations (qui l'eut cru(e) : la rivière est une éponge !)	Comment se forment les crues ? quelle est la particularité des crues de notre bassin versant ? pourquoi en garder la mémoire ? <i>Les rivières d'Ardèche sont caractérisées par une alternance entre périodes de sécheresse et périodes où les crues peuvent être très importantes. La rivière, avec ses espaces latéraux et sa végétation peut avoir un rôle qui amortit la force de l'eau. Ces espaces « éponge » ont aussi de nombreux rôles pour la biodiversité et la qualité de l'eau.</i>

CADRE COMMUN ET ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE :

Tous les projets seront ensuite structurés de la même façon :

- ☞ 1 réunion de préparation - avec tous les intervenants et tous les enseignants avant le démarrage du projet (cette réunion aura lieu fin septembre/début octobre – la date sera fixée ultérieurement)
- ☞ Un déroulement de projet sur une période de 4 à 6 mois, entre novembre 2017 et juin 2018.
- ☞ Au moins 1 sortie sur le terrain, à la découverte des rivières ou des milieux humides, devra être organisée dans le périmètre d'un site Espace Naturel Sensible lié à l'eau situé sur le bassin versant de l'Ardèche.
- ☞ Idéalement une autre sortie sera organisée dans un site proche de l'école (dans la ville, le village ou en bord de rivière) ;
- ☞ 1 à 3 animations par des intervenants extérieurs spécialisés pour illustrer les thèmes étudiés – en classe ou à l'extérieur :
 - Fédération de Pêche de l'Ardèche (directement ou par les guides pêche)
 - Fédération Rhône Alpes pour la Protection de la Nature (FRAPNA) de l'Ardèche
 - Association le Mat (Viel Audon)
 - Association Clapas Nature Roche et Paysages
 - Association Mi-Syrphe Mi-Raisin
 - Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche (SGGA)(liste non exhaustive)

En complément, nous mettrons à disposition des enseignants :

- ☞ une liste de ressources bibliographiques et de supports pédagogiques sur le thème de l'eau (exposition, film, plaquettes, ...) – en partenariat avec le centre de documentation CANOPE (ex. CDDP) de Privas et le collectif d'éducation à l'environnement Pétale07,
- ☞ une liste de contacts de structures partenaires sur le territoire pouvant proposer des animations et/ou des informations complémentaires au projet mené.

RESTITUTION :

En retour, chaque classe devra proposer une restitution du projet mené.

Cette restitution prendra la forme d'un projet commun à l'ensemble des classes participantes :
l'écriture d'un « journal d'information des Syndicats – n° de juin 2018 » (environ 2 pages A4/classe).

La mise en page et la reprographie seront assurées par le Syndicat Ardèche Claire.

Le journal édité sera diffusé à l'ensemble des communes et des écoles du territoire des Syndicats.

QUELLES ÉCOLES SONT CONCERNÉES ?

Les écoles qui pourront participer au projet sont les écoles primaires publiques des communes représentées au Syndicat Mixte Ardèche Claire et au Syndicat de rivière Chassezac :

Jauge :

11 classes par an // 6 classes sur la vallée de l'Ardèche, 5 classes sur la vallée du Chassezac

Département de l'Ardèche

- Circo. Aubenas I

Vallée de l'Ardèche :

Ailhon

Antraigues sur Volane

Aubenas - école élémentaire Baza

Aubenas - école élémentaire Beausoleil

Aubenas - école primaire Oliviers – Combegayres

Aubenas - école élémentaire Le Pont

Aubenas - école primaire St Croix

Burzet

Darbres

Jaujac

La Souche

Labégude

Lachapelle sous Aubenas

Lalevade d'Ardèche

Lavilledieu

Lentillères

Lussas

Mercuer

Meyras

Montpezat sous Bauzon

Pont de Labeaume

Prades

Saint Didier sous Aubenas

Saint Etienne de Fontbellon

Saint Germain

Saint Privat

Saint Sernin

Thueyts

Ucel

Vals les Bains

Villeneuve de Berg

Vogüé

Département de l'Ardèche

- Circo. Aubenas II

Balazuc

Chassiers

Joannas

Lagorce

Largentièrre

Laurac en Vivarais

Orgnac l'Aven

Ruoms

Salavas

Sanilhac

Saint Alban Auriolles

Saint Just d'Ardèche

Saint Marcel d'Ardèche

Saint Martin d'Ardèche

Saint Remeze

Uzer

Vagnas

Vallon Pont d'Arc

Vinezac

Vallée du Chassezac :

Les Assions

Banne

Beaulieu

Berrias-et-Casteljau

Chandolas

Gravières

Grospierres

Lablachère

Montselgues

Payzac

Saint-Alban-Auriolles

Les Vans

Département de la Lozère

- Circo. Mende

Altier

La Bastide-Puylaurent

Pied-de-Borne

Prévenchères

Villefort

Département du Gard

- Circo. Bagnol sur Cèze

Carsan

Le Garn

Pont Saint Esprit - école primaire Villa Clara

Pont Saint Esprit - école élémentaire Jean Jaures

Pont Saint Esprit - école primaire Marcel Pagnol

Saint Julien de Peyrolas

Saint Paulet de Caisson

Parmi les classes candidates, les classes participantes devront être réparties sur l'ensemble du territoire des Syndicats et entre les différentes circonscriptions d'académie.

Les classes participantes appartiendront en priorité aux écoles des communes n'ayant pas déjà participé au projet lors des années scolaires précédentes (noms en noir sur la liste ci-dessus).

Une attention particulière sera aussi apportée dans le choix des classes afin de favoriser la synergie avec les autres appels à projet du territoire, notamment l'appel à projet éducation à l'environnement du SGGG et l'appel à projet « Natur'Ardèche : Ecoles Sensibles » du Conseil Départemental 07.

FINANCEMENT :

Les syndicats prendront en charge à 100% pour chaque classe :

- 2 à 3 interventions de nos partenaires ;
- 1 trajet en bus pour une sortie de terrain (site ENS pour la vallée de l'Ardèche) ;
- la coordination du projet ;
- l'édition et la diffusion du document de restitution.

Au-delà de cette prise en charge, l'enseignant est libre de faire d'autres animations et de chercher des financements complémentaires.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- fin juin 2017 : candidature auprès de votre circonscription d'IEN pour les enseignants intéressés
- fin septembre 2017 : réunion de lancement avec les enseignants participants et les intervenants pédagogiques
- septembre - octobre 2017 : définition précise des projets pour chaque classe (sujets, déroulés, intervenants, ...)
- fin novembre 2017 : rendu de la fiche projet – validation par l'IEN et les Syndicats de Rivière
- de novembre 2017 à mai 2018 : déroulement des projets dans les classes, sorties, interventions
- mai-juin 2018 : élaboration et fabrication du « journal » restitution des projets de l'année.

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ ? COMMENT RÉPONDRE ?

Les classes intéressées doivent faire part de leur candidature auprès de l'Inspecteur de leur circonscription avant les vacances d'été (fin juin idéalement)

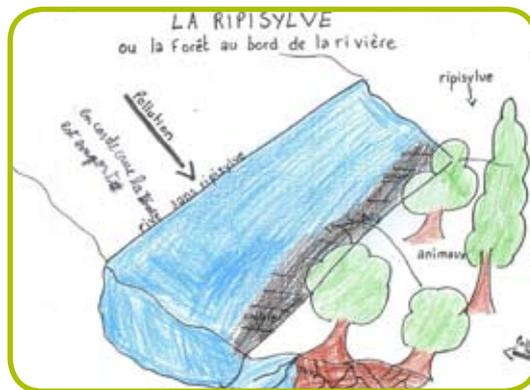
Pour les classes du Gard, pour l'instant, contactez directement le Syndicat Mixte Ardèche Claire.

La sélection des classes participantes sera proposée par les circonscriptions et validée par le Bureau Syndical d'Ardèche Claire et celui du syndicat du Chassezac au plus tard début septembre 2017.

QUI SOMMES-NOUS ?

Sur leur territoire les Syndicats de rivière sont chargés de la préservation de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques (ils réalisent des suivis de la qualité de l'eau, des travaux d'entretien des berges et de la végétation en bord de rivière, veillent à la prévention des inondations, mènent des actions de sensibilisation à l'environnement...).

A cheval sur la Lozère, le Gard et l'Ardèche, le Syndicat du Chassezac regroupe 35 communes des vallées du Chassezac, Borne et Altier, le Syndicat Ardèche Claire couvre plus de 90 communes riveraines de la rivière Ardèche et de ses affluents (Lignon, Fontaulière, Bourges, Auzon, Claduègne, Ibie). Le troisième syndicat du bassin versant est le Syndicat des rivières Beaume et Drobie.



Dessin - projet école de Darbres année scolaire 2015-2016

POURQUOI CE PROJET ?

Sur le bassin versant de l'Ardèche, l'eau et les rivières sont au cœur des enjeux d'un développement équilibré entre usages de l'eau et préservation des richesses écologiques.

C'est pourquoi, parmi leurs actions d'information et de sensibilisation, les Syndicats Chassezac et Ardèche Claire souhaitent s'adresser aux jeunes générations, éco-citoyens de demain, et propose donc d'accompagner des projets pédagogiques annuels sur le thème de l'eau.

Un projet avec les écoles primaires du bassin versant a été initié en 2012 et a permis d'accompagner, sur 5 années scolaires consécutives, les projets de 37 classes d'écoles primaires de 26 communes du territoire de la vallée de l'Ardèche et du Chassezac.

Toujours en partenariat avec l'Éducation Nationale, et grâce à l'animation du Contrat de rivière Chassezac et du nouveau Contrat de Rivière de la vallée de l'Ardèche et de l'Espace Naturel Sensible du Département « Vallée de l'Ardèche et Gorges de la Beaume et de la Ligne », ce projet peut être renouvelé pour les 3 années scolaires prochaines.

CONTACT INFORMATIONS :

Syndicat Mixte Ardèche Claire
Sophie FERRARIS
(chargée de communication)
communication@ardeche Claire.fr
4, allée du Château - 07200 VOGÛE
Tél. 04 75 37 82 20
www.ardeche-eau.fr

Syndicat de Rivière Chassezac
Emmanuelle FAURE (Chargée de mission)
8 rue du Temple - 07140 Les Vans
Tél. 04 75 88 10 65
syndicat.chassezac@orange.fr

Inspection de l'Éducation Nationale - Ardèche
15 avenue de Sierre Bt26 - 07200 AUBENAS
www.ac-grenoble.fr/ia07

Florence LIRAUD (Inspectrice de l'Éducation Nationale - circonscription Aubenas II)
ce.0070053v@ac-grenoble.fr
Tél. 04 75 35 68 33
Suivi du dossier : William Larosa
06 89 62 69 54

Florence LAFEBER (Inspectrice de l'Éducation Nationale - circonscription Aubenas I)
ce.ia07-ien-aubenas-i@ac-grenoble.fr
Tél. 04.75.35.01.11
Suivi du dossier : Didier Charrière
06 27 72 61 21

Inspection de l'Éducation Nationale - Lozère
19 rue du Pré-Vival, 48000 Mende
www.ac-montpellier.fr/sections/ia48
Philippe COGOLUEGNES (Inspecteur de l'Éducation Nationale)
Tél. 04 66 49 03 20
Circonscription de FLORAC : Jean Paul LARUE
Secrétariat : Rose Thevenon
Tél. 04 66 45 02 17
Suivi du dossier : Christophe Parayre
04 66 49 51 30

